

28 avr 2017 -17:55

Conseil des ministres du 28 avril 2017

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 28 avril 2017 au 16 rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Lors de la conférence de presse, le Premier ministre Charles Michel a déclaré que deux projets d'arrêté royal relatifs à l'attribution des marchés publics ont été approuvés en deuxième lecture. Ces projets s'inscrivent dans la lutte contre le dumping social.

Le Premier ministre a également annoncé l'approbation du Cyberplan d'urgence national. La cybersécurité est en effet un volet important de la stratégie sécuritaire. Le plan d'urgence permet de réagir plus efficacement aux risques en matière de cybersécurité. Le ministre de la Défense Steven Vandeput a par ailleurs souligné qu'en dehors de ce plan d'urgence un memorandum of understanding de l'OTAN sur la cybersécurité avait été approuvé.

La secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Zuhail Demir a ensuite annoncé qu'un crédit pont a été prévu pour l'Institut von Karman.

Le ministre de l'Emploi Kris Peeters a commenté l'approbation d'un projet d'arrêté royal permettant aux collaborateurs de l'Inspection économique de se présenter, dans certaines circonstances, comme des clients potentiels. (voir présentation ci-jointe)

La ministre de la Santé publique Maggie De Block a ensuite déclaré qu'une solution stable a été élaborée quant à la détermination des quotas pour les étudiants en médecine. Tous les étudiants qui termineront leurs études en 2017, recevront une attestation pour entamer leur stage. (voir présentation ci-jointe)

Enfin, la ministre De Block a également annoncé qu'un avant-projet de loi a été approuvé qui modifie, entre autres, les conditions pour le don de sang. Dorénavant, on ne tiendra plus compte de l'orientation sexuelle mais uniquement du comportement à risque du donneur en général. Les homosexuels et les patients souffrant d'hémochromatose pourront ainsi, dans certaines conditions, donner du sang.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be